



**LA PETANQUE SARLADAISE**  
**4 Rue de la Libération**  
**24200 SARLAT**

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2018**

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00, en présence de Florence DEMARCY, Présidente du District de Sarlat.

Nombre de licenciés : 74  
Quorum : 38  
Présents : 35

Monsieur le Président clos l'assemblée générale ordinaire à 18h05 et déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte.

### **RAPPORTS MORAL ET SPORTIF**

Cette année, contrairement à l'année 2017 très riche en événements divers, les activités ont été moins nombreuses. Avec un départ contenu du nombre de ses joueurs, contenu en quantité mais pas en qualité, les résultats sont cette année décevants mais attendus. Seuls les jeunes ont encore une fois tiré leur épingle du jeu.

Avec un nombre en baisse, 74 licenciés dont 7 jeunes, 69 masculins et 5 féminines, le club de Sarlat a enregistré un déclin de 9 % de ses effectifs. Il reste néanmoins un des clubs les plus importants de Dordogne par le nombre de ses licenciés.

Par contre, le départ massif de joueurs élites a largement impacté les résultats sportifs du club. Pour rappel, le club était classé 24<sup>ème</sup> en France en 2017.

Le club a organisé diverses manifestations :

- Organisation, courant mai, des phases qualificatives doublettes sur le secteur de Sarlat.
- Organisation de 3 concours officiels, chacun avec des fortunes diverses. Le premier, fin juin, n'a pas souffert cette année d'une concurrence déloyale avec la coupe du monde de football. Le deuxième, début août, souffre toujours de l'organisation de concours « sauvages » proches de Sarlat, mais il a néanmoins satisfait le club au niveau de la participation. Le troisième, concours des châtaignes, reste, année après année, une formidable réussite avec la participation d'une quarantaine de triplettes.
- La Pétanque Sarladaise remercie les donateurs, les Services Techniques de la Ville de Sarlat et Monsieur le Maire, sans qui rien ne serait possible.

Nous remarquons que l'année 2018 a été moins riche dans le secteur événementiel, ce qui aura un impact sur le chiffre d'affaires.

**BOUTY Léo** : champion départemental tête à tête, champion départemental doublette, champion départemental triplète.

**CHAUFFOUR Lucas** : champion départemental triplète, vice-champion de Ligue, qualifié au Championnats de France, non sortie de poule.

Adoptés à l'unanimité.

## **RAPPORT FINANCIER**

La baisse des effectifs entraîne des inscriptions en légère baisse dans les divers championnats. Coupe de France peu coûteuse ; un seul tour passé.

Le budget annuel reste néanmoins important, autour de 19.000 €, presque équivalent à l'exercice précédent.

Exceptionnellement, les comptes ne sont pas clos au 31 octobre. Avec le changement de présidence, nous avons choisi de prendre en compte tous les déplacements de l'équipe fanion, y compris ceux de novembre.

2019 devant être, pour diverses raisons, une année de transition, le club démarrera avec une réserve d'argent supérieure à l'équilibre, soit environ 300 €, ce qui permettra de la commencer sereinement.

Adopté à l'unanimité.

## **DIVERS**

- Tenues

Elles sont propriété du club et ont toutes été récupérées.

- Licences

Augmentation de 5 € par le Comité ; passent de 30 € à 35 €.

- Calendrier

Il devient universel ; il n'y a plus de qualifications pour la Ligue, qui seront basées sur les résultats des championnats départementaux.

Intervention de madame la Présidente du District qui informe de quelques modifications du règlement, en particulier pour ce qui concerne les tenues aux championnats quels qu'ils soient.

A savoir que les « jeans » sont interdits, étant entendu que seuls les « hauts » doivent être identiques.

Pour les phases finales des championnats territoriaux, les tenues devront être identiques, haut et bas.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune.

M. LUSAR-MAGNE informe l'Assemblée qu'en 2019, des formations seront dispensées pour Arbitres, Initiateurs, Délégués et Graphistes.

A compter de 2020, la personne tenant le graphique devra être titulaire du diplôme de graphiste sous peine d'amende pour le club.

### **RENOUVELLEMENT DU BUREAU**

Sortants démissionnaires : MM MIQUEL, DELBOS, GARRIGUES, ROUGIE, SAUVESTRE.

Candidat : M. JARLAND Christian et M. TERRET Gérard

L'assemblée générale à l'unanimité entérine la composition du Bureau comme suit :

MM BERTIN, GAUTHIER, FERIGNAC, LUSAR-MAGNE, GAILALRD, LASMESURAS, JARLAND, TERRET.

La séance est levée à 19h00.

